

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 octobre 2022 à 20 h 30

Présents : Pierre ROUMILHAC, Alain PREVÔT, Delphine LAGOUTTE, Alexandre COLIN, Marie VAN DEN BERGHE, Laurent IMBERT, Alain MATHIEU, Danielle GAUCHON, Séverine CORDIER-DOHEY, Denis DERVIN.

Absent : Boris MONTVILOFF

Alexandre COLIN est nommé secrétaire de séance

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil :**

Après délibérations, aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité par vote à main levée

- **Demande de subvention au conseil départemental :**

SYGESBEM voirie : L'estimatif porte sur la réfection de la route de Lavaud au Chablard pour un montant de 34 000 € HT, ainsi que la reprise de déformations de chaussée au niveau du pont des Bordes pour 5 500 € HT et Chez Couchet pour 12 500 € HT, soit un total de 52 000 € HT. La demande de subvention sera effectuée par l'intermédiaire du syndicat.

SEHV Diagnostic énergétique : Le syndicat nous a enfin rendu sa copie concernant le diagnostic énergétique de la mairie et des logements communaux, avec des propositions de travaux chiffrés.

Pour la mairie :

RÉCAPITULATIF DES PRÉCONISATIONS									
N°	Actions préconisées	Consommation		Gain énergétique	Économies financières	Investissement	CEE / Fond de chaleur	TRB	TRA
-	Unités	kWhEF/an	kWhEF/(m²SDP.an)	%	€TTC/an	€TTC	€	ans	ans
0	Etat initial	69 290	189						
1	VENT 1 - Ventilation SF autoréglable + Détection de présence	68 505	187	1%	-17 €	15 154 €	#REF!	-	-
2	BÂTI 1 - Isolation du plancher bas sur cave	67 565	184	2%	143 €	4 488 €	374 €	29	20
3	BÂTI 2 - Complément d'Isolation des planchers hauts	64 395	175	7%	408 €	18 282 €	2 593 €	39	24
4	BÂTI 3 - Isolation des murs extérieurs	54 324	148	22%	1 251 €	41 976 €	4 579 €	30	21
5	BÂTI 4 - Remplacement des menuiseries peu performantes	65 166	178	6%	344 €	58 080 €	792 €	167	52
6	PROD 1 - Mise en place d'une Pompe à Chaleur Air/Eau	27 860	76	60%	653 €	25 188 €	1 031 €	38	24
7	PROD 2 - Mise en place d'une chaudière bois à granulés	62 607	171	9,6%	2 311 €	34 914 €	24 323 €	5	5
8	ECL 1 - Eclairage - Luminaires LED	68 996	188	0%	215 €	19 378 €	357 €	89	39
9	ENR 1 - Production Photovoltaïque en couverture	66 794	182	4%	509 €	9 900 €	1 140 €	18	14

Pour les logements :

RÉCAPITULATIF DES PRÉCONISATIONS									
N°	Actions préconisées	Consommation		Gain énergétique	Économies financières	Investissement	CEE / Fond de chaleur	TRB	TRA
-	Unités	kWhEF/an	kWhEF/(m ² SDP.an)	%	€TTC/an	€TTC	€	ans	ans
0	Etat initial	16 742	115						
1	BÂTI 1 - Isolation des murs extérieurs	14 007	97	16%	507 €	17 657 €	967 €	35	23
2	BÂTI 2 - Isolation du plancher bas sur vide sanitaire	14 468	100	14%	421 €	6 930 €	462 €	17	13
3	PROD 1 - Raccordement sur la chaufferie collective bois	20 050	138	-20%	1 269 €	28 475 €	6 036 €	23	17
4	PROD 2 - Raccordement sur la Pompe à Chaleur Air/Eau collective	15 073	104	10%	309 €	32 000 €	393 €	104	42
5	PROD 3 - Chauffe eau thermodynamique	14 029	97	16%	503 €	11 473 €	143 €	23	17
6	ENR 1 - Production Photovoltaïque en couverture	13 984	96	16%	511 €	8 610 €	1 290 €	17	13
7	BÂTI 3 - Remplacement de la menuiserie Simple Vitrage	16 672	115	0,4%	13 €	1 421 €	31 €	110	43

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité de consulter pour la maîtrise d'œuvre, les demandes de subventions seront effectuées ultérieurement.

- **Date du prochain conseil** : Elle est fixée au 15 novembre

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question soulevée, la séance est levée à 22 heures 30.